

l'énergie en 1980: un défi coûteux

par Jacques FORGET

FORT MCMURRAY, Alberta — D'ici un an, le Canada deviendra un importateur net de pétrole. Autrement dit, la production canadienne totale de pétrole ne sera pas suffisante pour répondre à la demande totale.

Le Canada entrera alors dans une période de déficit pétrolier qui ne cessera de s'accroître pour aussi longtemps qu'il est actuellement possible de faire des prévisions.

Il y a encore peu d'années, on comptait sur les gigantesques réserves de pétrole des sables bitumineux pour équilibrer l'offre et la demande canadiennes de pétrole.

On constate aujourd'hui que c'est un mythe. Les sables renferment des quantités inouïes d'or noir, mais leur exploitation ne pourra pas se faire à un rythme suffisant pour empêcher le développement d'un déficit considérable au cours des quinze prochaines années.

En 1990, le Canada ne pourra produire que 1.45 million de barils de pétrole par jour alors que la consommation atteindra vraisemblablement 3.4 millions de barils, soit un déficit de près de 2 millions de barils.

Le pétrole étant dans l'Ouest, il est bien évident que la production canadienne servira d'abord à approvisionner l'Ouest et l'Ontario.

Il est même fort plausible que les besoins de l'Ontario devront être partiellement satisfaits par du pétrole importé, même en tenant compte d'une réduction à zéro des exportations et d'une production de 800.000 barils par jour provenant des sables bitumineux, ce qui nécessiterait un investissement de \$12 milliards en dollars d'aujourd'hui.

La conclusion vient d'elle-même: l'oléoduc qu'on construit présentement entre Sarnia et Montréal servira donc éventuellement à l'approvisionnement de l'Ontario en pétrole importé, plutôt qu'à l'approvisionnement du Québec en pétrole de l'Ouest comme on l'a dit officiellement à maintes reprises.

Bref, les sables bitumineux ne sont qu'un mirage dans l'approvisionnement en pétrole du Canada.

page B-14

à lire

Moins d'élèves à la CECQ

En dépit de l'addition d'une classe de maternelle pour enfants de quatre ans et d'une maternelle d'accueil, la population scolaire de l'élémentaire de la Commission des écoles catholiques de Québec a baissé de quelque 1.000 élèves, cette année, par rapport à l'an dernier.

page A-3



la démocratie syndicale

L'élection des dirigeants syndicaux est au coeur du fonctionnement démocratique des organisations de travailleurs. La majorité des syndicats québécois modèlent leur processus électoral sur celui de leurs grands frères américains, ce qui n'a rien de bien rassurant compte tenu du système en vigueur aux États-Unis. L'Etat y a même été forcé d'intervenir pour mettre un terme aux abus les plus flagrants. Encore que la législation américaine ne garantisse pas une participation réelle aux travailleurs. C'est de cette omniprésence du syndicalisme d'affaires américain au Québec dont nous entretenons à nouveau Réjean Breton, professeur en droit du travail à l'université Laval, dans la dixième d'une série de douze articles sur la démocratie syndicale.

page A-5

les sports

sommaire

Disparition de plusieurs "clubs privés" en 1976

Le vent de la "démocratisation" et de "l'accessibilité" souffle de nouveau sur les "clubs privés" de chasse et pêche de la province. Claude Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient d'annoncer la disparition de plusieurs "clubs privés", particulièrement dans le domaine de la pêche du saumon en Gaspésie et sur la Côte-Nord.

André-A. Bellemare nous livre l'essentiel de ces décisions d'importance capitale, qui font entrer le Québec dans une nouvelle ère concernant la gestion des richesses fauniques de notre pays.

page B-5

- A Québec aujourd'hui D-5
- Annonces classées D-6 à D-14
- Arts et lettres D-4 et D-5
- Bandes dessinées D-15
- Consommation B-10
- Dans nos régions A-10
- Décès D-16
- Economie-finances B-14
- Feuilleton D-11
- Horoscope D-14
- Monsieur Québec A-7
- Mot mystère D-6
- Mots croisés D-9
- Patron D-10
- Sport B-1 à B-9
- Télévision B-13

météo

Ciel variable aujourd'hui et demain dans l'Est du Québec avec quelques averses. Maximum de 3 à 6.

Détails, page A-2

Pour 180,000 salariés, le compte à rebours débute

par Claude VAILLANCOURT

Envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le compte à rebours est maintenant déclenché pour les 180.000 salariés de l'Etat du Québec, membres du front commun des employés des secteurs public et parapublic.

D'ici le 1er décembre, chacun des syndicats engagés dans la négociation, qu'ils soient de la CSN, de la FTQ ou de la CEQ, est invité, par le conseil d'orientation de la négociation, à faire parvenir son avis de conciliation au ministère du Travail.

Cette procédure, la dernière es-

source avant l'obtention du droit de grève, signifie que les membres du front commun pourront légalement recourir au débrayage général, dès le début du mois de février 1976.

La Centrale de l'enseignement du Québec, dont la totalité des membres est concernée par la négociation, avait donné le signal d'alarme, à son dernier conseil général, mais attendait ses alliés syndicaux avant de faire parvenir les documents pertinents.

En attendant

Si le droit de grève ne peut être acquis que le sixième jour après le dépôt de la requête, cela ne signifie

pas nécessairement la tranquillité pour les prochaines semaines.

Après l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), dont les 8.000 membres entendent fermer complètement mercredi les écoles sur le territoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal, voilà que le front commun invite ses affiliés à s'associer avec les trois centrales (CSN-FTQ-CEQ) dans leurs luttes contre les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral appuyées par le gouvernement du Québec.

Bien que les 22 conseils centraux de la CSN réunis simultanément en congrès, en fin de semaine, optent pour une grève générale, il n'en

demeure pas moins que le débrayage total des travailleurs des secteurs privé et public n'est pas pour les prochains jours.

Autant au front commun que dans les conseils centraux, on s'est mis d'accord pour organiser plutôt des rassemblements, des manifestations.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, ils auront lieu régionalement.

La région de Trois-Rivières ouvrira le bal le jeudi 20 novembre. Le dimanche 23 novembre ce sont les salariés de la région du Bas-Saint-

(Suite à la page A6, 1re col.)

Le parti libéral parlera au monde

Par Pierre CHAMPAGNE

Le Parti libéral parlera au monde. C'est un communicateur professionnel, M. Guy Morin, élu sans concurrent, hier après-midi, président régional du Parti libéral qui a lancé l'idée. Elle était aussitôt appuyée par le premier ministre Robert Bourassa.

Après un "bref survol" de 27 paragraphes énumérant les réalisations du Parti libéral dans la région depuis novembre 1969, M. Morin devait lancer: "La modestie nous étrangle, nous du Parti libéral, et l'on se complait paresseusement dans notre silence que j'ai presque envie de qualifier de coupable."

C'est au Cégep de Limoilou que M. Guy Morin récitait son credo, à l'issue du congrès régional du Parti libéral auquel assistaient plus de 1.500 personnes. Et ces milliers de libéraux semblaient parfaitement d'accord avec leur nouveau président si l'on en juge par les applaudissements nourris qui ont parsémé l'allocution de M. Morin. Si le discours de M. Morin eut été une pièce de théâtre, l'auteur se serait senti dans l'obligation de revenir saluer la foule, à la fin du spectacle tant le public criait son appréciation.

Le nouveau président régional veut tout dire au monde. "A nos amis élus qui forment le caucus libéral et surtout à ceux qui, ministres, forment le gouvernement, je suggère de lâcher au plus tôt la consigne du silence et de dire ces choses au monde."

"Non seulement de dire ce qu'ils font dans l'intérêt commun mais aussi pourquoi ils le font, quelles sont leurs options quand ils font leurs choix de priorités, que coûtent ou que coûteraient tel ou tel choix, telle ou telle politique, tel ou tel programme, et partant, de demander plus souvent, beaucoup plus régulièrement, à la population si elle est prête à payer le prix. Et dans ce dialogue, il ne faudrait pas avoir peur de s'adjoindre des organismes constitués de contribuables, comme les Chambres de commerce, le Conseil du patronat et toutes sortes d'associations d'affaires... et pas seulement des comités de plaignards-patentés."

Cet appel à la communication est le deuxième en moins d'une semaine que le gouvernement du Québec reçoit officiellement. Le 10 novembre, le Conseil du patronat présentait un mémoire au premier ministre suggérant la mise sur pied d'un réseau d'information parallèle dont les filiales seraient entre les mains des corps intermédiaires.

C'est déjà parti

Cette "suggestion" de M. Morin concernant l'information gouverne-

(Suite à la page A6, 3e col.)



Flanqué de l'ex-député et organisateur de l'Union nationale, Clément Vincent et de l'ex-ministre libéral Jérôme Choquette, l'ex-député créditiste Fabien Roy vient d'annoncer son adhésion à la troisième force politique.

Choquette est déjà en campagne électorale

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — "Relevons la tête avec fierté et donnons-nous la

main pour bâtir au Québec un nouveau parti politique dont l'honnêteté et l'intégrité devra être la marque de commerce".

Se joignant, hier, aux propagand-

La CECO nous promet des révélations bouleversantes

MONTREAL (PC) — Des révélations bouleversantes seront faites aux audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé, qui reprendront aujourd'hui à Montréal.

Me Jacques Dagenais, un des procureurs spéciaux de la CECO a affirmé "que ce que la commission a appris durant les derniers mois, grâce aux témoignages des victimes, qui furent littéralement traumatisés et terrorisés, est horifiant et scandaleux."

"Quand j'ai quitté mon poste de conseiller légal de la police de Montréal, je croyais connaître beaucoup de choses sur le crime organisé."

"Je dois confesser toutefois que j'en savais très peu."

Les dirigeants de l'enquête ont refusé de révéler quelle facette du crime organisé sera étudiée au cours des prochaines audiences.

(Suite à la page A6, 4e col.)

distes de la troisième force politique au Québec, c'est l'appel qu'a lancé l'ex-leader parlementaire des créditistes à l'Assemblée nationale et l'actuel député indépendant de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, en présence de l'ex-ministre libéral, M. Jérôme Choquette, et de l'organisateur en chef de l'Union nationale M. Clément Vincent.

M. Choquette devait affirmer plus tard qu'il s'agissait d'une journée "historique", puisque cette rencontre avec le peuple de la Beauce était le début d'une campagne électorale, puisqu'elle marquait la naissance d'un mouvement qui va balayer le Québec."

Devant plus de 600 personnes qui assistaient à une réunion publique, tenue hier, à Ville Saint-Georges Ouest, dans la Beauce, M. Fabien Roy a fait savoir "qu'il passait à l'action" et était prêt à faire équipe avec toutes personnes dont le but sera de bâtir un nouveau parti politique tout neuf, à partir des principes établis dans le manifeste du Comité de regroupement politique du Québec (CRPQ) et d'après l'énoncé de M. Jérôme Choquette, mardi dernier, à Montréal.

M. Roy a clairement laissé entendre "qu'il n'est pas question d'un

(Suite à la page A6, 1re col.)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						MINI LOTO	TIRAGE 33 VENDREDI 14 NOV. '75
6	11	18	34	35	36		
6 SUR 6	0		\$328,179 ²⁰			49298	32 Séries émises - 90,000 chacune
5 SUR 6	23		\$2,841 ²⁰			9298	POSSIBILITÉ DE 32 GAGNANTS DE \$5,000.
4 SUR 6	1477		\$122 ⁹⁰			298	256 GAGNANTS DE \$500.
5 SUR 6+	1		\$43,565 ⁹⁰			298	2592 GAGNANTS DE \$100.

Col. 14 novembre 1975

PERFECTIA
6/36

GROS LOT
\$328,179²⁰

(REPORTÉ À LA SEMAINE PROCHAINE)

Choquette est déjà...

(Suite de la première page)

vieux parti. Il est reconditionné à neuf, car il nous faudra préparer un programme répondant aux aspirations légitimes des québécois. Il sera à la fois audacieux et réaliste".

Cause majeure

Si l'on s'en tient aux propos qu'a tenus M. Fabien Roy, ce serait depuis sa réélection comme député de Beauce-Sud, le 29 octobre 1973, qu'il cherche à regrouper les électeurs et les hommes politiques, derrière des principes et des objectifs capables d'offrir aux citoyens du Québec, un véritable choix.

Qu'on le veuille ou non, a ajouté M. Roy, "c'est la peur du séparatisme qui a été la cause majeure de ce raz de marée libéral, en octobre 1973".

Les conséquences de cet état de choses, dit-il, c'est que même si le gouvernement Bourassa est le plus fort en nombre depuis la Confédération, "jamais le Québec n'a eu un gouvernement si faible à tous les points de vue" a ajouté M. Roy.

Ce qui est déplorable, a poursuivi le député indépendant de Beauce-Sud, "c'est que le gouvernement Bourassa a pris pour acquis que sa réélection constituait un appui inconditionnel au fédéralisme, à la centralisation et à l'abandon de politiques québécoises au profit des politiques du gouvernement fédéral".

Des reproches

Aussi, pas un seul membre de cabinet Bourassa n'a reçu l'appui de son chef pour sauvegarder et faire en sorte que le Québec avec ses 102 députés libéraux puisse assumer ses responsabilités dans ses domaines précis.

M. Fabien Roy a cité entre autres les ministères de l'Éducation, de la Justice, du Travail et de la Main-d'œuvre, de l'Agriculture et de la

Pour 180,000 salariés...

Laurent et de la Gaspésie qui seront invités à une manifestation. Dans ce cas-ci, elle aura lieu durant l'après-midi, en raison des longues distances à parcourir.

Le lendemain, ce sera au tour de la région de Québec puis, le 25, les secteurs de Hull, du Saguenay-Lac-Saint-Jean (à Chicoutimi) et du Nord-Ouest (A Rouyn).

Enfin, le plus grand nombre de travailleurs est attendu à la manifestation montréalaise, le 26 novembre.

Ces réunions, indique-t-on, ne devraient pas mettre un terme au tollé de protestations.

La Fédération des travailleurs du

Colonisation, des Affaires sociales, de l'Industrie et du Commerce, puis des Communications.

Personnellement, a ajouté le député de Beauce-Sud, "j'en ai éprouvé des sentiments qui étaient loin d'être des sentiments de fierté".

Ne pouvant récupérer à Ottawa les sommes qui auraient dû nous revenir de droit, sur le plan économique, a fait remarquer M. Roy, le budget du Québec est passé de 3 milliards et demi à près de 9 milliards et le prochain budget atteindra les 10 milliards et peut-être même les dépassera.

Ceci est loin d'être normal, car d'après M. Roy, cela représente une dette de \$1,600 par tête et plus de \$5,000 en moyenne par famille pour 1976.

Conscient de cette situation et ne pouvant s'entendre avec son ex-chef, M. Camil Samson, dont il n'a même pas prononcé son nom, hier, Fabien Roy a redoublé d'ardeur pour réaliser la formation d'un nouveau parti politique au Québec.

Autres appuis

Quant à l'ex-ministre libéral, M. Jérôme Choquette, et l'organisateur en chef de l'union nationale, M. Clément Vincent, ils n'ont pas caché que M. Roy dans l'histoire politique du Québec est un de ceux qui depuis longtemps travaille avec toute son énergie et sa conscience à préparer cette alternative pour les prochaines élections provinciales.

A ceux qui veulent que depuis mardi dernier, Jérôme Choquette ne soit qu'un homme de la droite, il répond "qu'il est d'autant de la gauche" et leur a donné comme exemple la mise en place du système d'aide juridique que le Québec possède actuellement.

(Suite de la première page)

Québec, à son congrès général, du 1er au 5 décembre, à Québec, prendra une position claire à la suite de la consultation qu'elle mène auprès de ses sections.

Les conseils centraux de la CSN, intéressés à former des fronts populaires, comme c'est le cas à Québec, entendent poursuivre leur campagne d'information.

Le front commun a réitéré, hier soir, sa volonté d'exiger la révision des offres salariales par le gouvernement du Québec et le dépôt des propositions gouvernementales là où cela n'a pas encore été fait.

Il rappelle son intention ferme de négocier les clauses normatives avant les propositions salariales.

Jamais dit-il, je n'ai été entre les mains du Barreau du Québec, car si j'avais été mou, a poursuivi M. Choquette, "je n'aurais pas exclu les avocats de ce système d'aide juridique".

Le parti libéral...

(Suite de la première page)

mentale ne devait pas tomber dans l'oreille d'un sourd. Quelques minutes plus tard, lors d'une conférence de presse, le premier ministre devait avouer "qu'il ne serait pas superflu de communiquer directement avec la population", puisqu'on serait ainsi plus sûr que l'information se rend bien à destination. M. Bourassa n'a pas voulu, dans sa conférence de presse, blesser les journalistes en leur disant qu'ils ne font pas très bien leur travail (dans l'esprit du Parti libéral), mais il a simplement laissé entendre que le Parti libéral pourrait bien se passer de leurs services.

D'ailleurs, c'est déjà fait. Le premier ministre est déjà passé à l'attaque dans ce domaine. Non par l'intermédiaire du Parti libéral, mais par celui du ministère du Conseil exécutif. Hier après-midi, au moment même où M. Bourassa se trouvait au Cegep de Limoilou, une émission dite d'information, réalisée et payée par le gouvernement du Québec, par le ministère du Conseil des ministres, était diffusée à travers la province sur les ondes du réseau TVA. "Cette émission spéciale d'affaires publiques" présentait aux téléspectateurs une rétrospective du voyage de M. Bourassa en Allemagne.

Ni le réseau TVA ni Radio-Canada n'avaient jugé bon de déléguer de journalistes aux troupes de M. Bourassa lors de ce voyage. Ni LE SOLEIL d'ailleurs qui s'est alimenté auprès de l'agence de presse

Et puisque les journalistes n'ont pas cru bon informer la population sur ce voyage, le premier ministre a décidé d'y remédier — faisant fabriquer une émission spéciale sur le sujet et en achetant le temps nécessaire pour la télédiffuser à travers la province. Et tout cela aux frais des contribuables, puisque c'est comme premier ministre que M. Bourassa s'est rendu en Iran, non comme chef libéral.

Dorénavant, cette politique ira en s'accroissant. Dorénavant, le premier ministre "parlera au monde" comme l'a exprimé M. Guy Morin. Comme l'a confirmé également M. Bourassa. Dorénavant, on entendra plus souvent M. Bourassa à la télévision ou à la radio. Et tout comme le Parti québécois ou le Parti créditiste, le Parti libéral achètera du temps pour passer ses messages.

"Nous avons négligé de le faire depuis deux ans. Mais dorénavant nous allons le faire. Pour éviter que certaines personnes ou certains groupes ne détériorent davantage le climat social", devait déclarer le premier ministre.

La CECO nous...

(Suite de la première page)

Le juge Jean Dutil, président de la CECO, a toutefois laissé entendre que les témoignages porteront sur l'extorsion, le prêt usuraire, la vente illégale de drogues, le vol et le camouflage de l'argent et des valeurs volées.

Séances

On prévoit que les trois membres de la commission siègeront cinq semaines avant d'ajourner leurs travaux.

Les audiences seront télévisées par voie de câblodistribution à

travers presque tout le Québec. Certains témoins, qui craignent pour leur sécurité, témoigneront toutefois à huis clos.

Le juge Dutil croit que la société "a une obligation morale" à l'endroit de ces témoins et que des mesures spéciales seront prises pour les protéger à l'issue de leurs témoignages.

Une audience de la Cour suprême du Canada, prévue pour demain et mettant en doute la constitutionnalité de la loi ayant présidé à la création de la CECO,

pourrait par ailleurs mettre l'avenir de cet organisme en danger.

L'avocat montréalais Léo-René Maranda demande que la Loi de police du Québec, en vertu de laquelle fonctionne la CECO, soit reconnue anticonstitutionnelle.

Me Maranda est le conseiller légal de Nicola Dilorio et Gérard Fontaine, qui ont tous deux été condamnés à un an de prison pour avoir refusé de témoigner devant la CECO.

Le ministère fédéral de la Justice doit intervenir dans cette cause, appuyant les prétentions de Me Maranda.

La CIA a refusé d'assassiner Touré

PARIS (Reuter) — M. Philippe Thuraud de Vosjoli, ancien agent du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage français, assure dans une interview publiée par l'hebdomadaire parisien Le Point que la France a naguère proposé à la CIA d'assassiner le président guinéen Sékou Touré.

"On m'accuse d'être un agent de la CIA. On met toujours tout sur le dos de la CIA. Pour ma part j'ai été le témoin d'une proposition d'assassinat faite à la CIA. C'est nous les Français qui avons proposé — l'offre venait de très haut — de tuer Sékou Touré, mais les Américains ont refusé", déclare M. de Vosjoli, interviewé dans sa villa de Floride.

M. de Vosjoli ne donne pas d'autres détails sur cette affaire mais ajoute que les services secrets français sont bourrés de tueurs.

Naissance sur scène

TAIPEI (Reuter) — "Petit Dragon" est un opéra très apprécié à Taiwan, parce qu'une jeune femme y accouche sur scène.

Mais à Hsinyi, dans le centre de l'île, les spectateurs, jeudi dernier, ont eu droit à un supplément de programme: l'actrice interprétant le rôle principal a réellement donné naissance en public à un enfant. Tout le monde est convenu que les oracles étaient favorables au nouveau-né.

MARGUERITE BÉLANGER LTEE

Place Ste-Foy — 653-8282

Plus belle... Plus femme...

Grâce à vous, elle sera plus belle et plus femme que jamais, si vous avez l'heureuse idée de lui offrir de la fine lingerie signée Marguerite Bélanger.

Venez choisir vos cadeaux de Noël pour celle que vous aimez.

Nous avons aussi un grand choix de sous-vêtements de marques réputées.



**EN EXCLUSIVITÉ
TÉLÉCÂBLE DE QUÉBEC
CANAL 9**

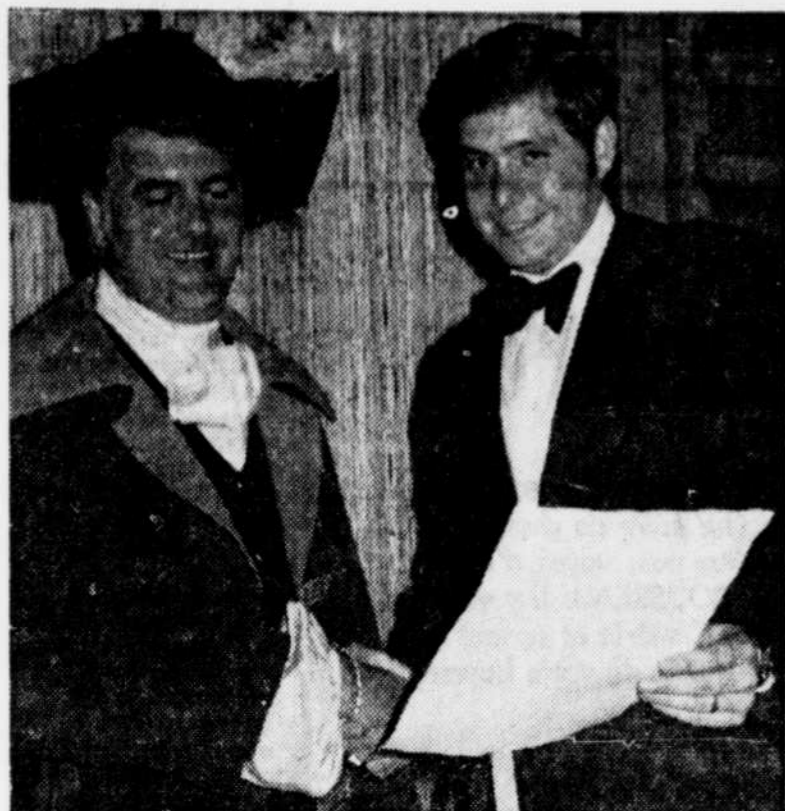
Les audiences publiques de la Commission d'enquête
sur le crime organisé
les lundis, mardis, mercredis et jeudis soir
à 21 heures.

**LA C.E.C.O.
CANAL 9**

Un autre service de Télécâble de Québec Inc.



monsieur québec
par
yves
bernier



Dans le costume de l'époque, habit désigné pour les initiés du Conseil Souverain, M. Yvan Fournier, homme d'affaires bien connu de la région, reçoit son certificat de membre des mains du maître d'hôtel du Villeray, Piero.

Des infirmières dévouées, ça existe

M. Elie Allard, de Montréal, qui a été victime d'une crise cardiaque, en octobre dernier, alors qu'il se trouvait à Québec, ne peut que se féliciter aujourd'hui d'avoir été transporté à l'hôpital Christ-Roi où le service des infirmières est d'une qualité exceptionnelle. Le patient a passé trois jours aux soins intensifs, et il était veillé 24 heures sur 24 par des infirmières qui se relayaient sans arrêt. Ne pouvant bouger, M. Allard était

frictionné deux fois par jour et on lui a même coupé les ongles d'orteil. "Cela peut avoir l'air simple, mais ça me remontait le moral", dit-il. Maintenant il est rétabli, et il considère que les soins reçus des infirmières du Christ-Roi lui ont été d'un grand secours physique et moral. Vous voyez, il se passe aussi des choses agréables dans les hôpitaux.

Le XVIIe siècle revit à Québec

"Le Conseil Souverain de la Nouvelle-France vous prie de lui faire l'honneur de prendre rang et séance à ses premières agapes de l'an de grâce mil neuf cent soixante-quinze"... Nous ne sommes pas à la première séance du Conseil, créé par Louis XIV, en 1663, mais bien aujourd'hui avec la télévision et les voyages à la Lune. Le Québec-Hilton a cependant fait revivre le premier gouvernement royal de la colonie française en sa salle à manger du Villeray, comme le Reine Elizabeth, à Montréal, avec son Beaver Club. La citation du début est l'invitation lancée pour le premier dîner annuel du Conseil qui compte maintenant une cinquantaine de membres. Hilton Canada veut ainsi faire revivre les traditions de notre histoire en initiant à ces organismes purement honorifiques de nos jours, diverses personnalités venant de tous les milieux. Le dîner du jeune Conseil aura lieu le 28 novembre, sous la présidence du Gouverneur (le Sieur Saffray de

Mésy), personnifié par S.H. le maire Gilles Lamontagne.

Les enfants de Château-Richer

A cause du parcours établi par la régionale Orléans, les élèves de Château-Richer utilisant le transport scolaire pour aller à l'école de la municipalité, doivent faire tout le trajet, Château-Richer-Sainte-Anne-de-Beaupré, et retour, avant de pouvoir descendre près de leur domicile. C'est que, selon le système actuel, l'autobus les prend à l'école, à 15h30, va d'abord conduire les élèves demeurant à Sainte-Anne, par le boulevard du même nom, pour revenir ensuite à Château-Richer par l'avenue Royale. C'est huit milles d'autobus pour rien qui fatigue énormément les

jeunes enfants. Beaucoup de parents se sont plaints de cette situation, et il y a plus d'un mois les autorités de la commission scolaire régionale avaient affirmé qu'elles modifieraient le parcours. Rien n'a encore été fait.

L'invasion des Bastonnais

En octobre dernier, Québec a subi l'assaut des troupes du général Arnold. Cette semaine, à la Maison Chevalier, le ministre des Affaires culturelles lance un nouveau titre de la collection Civilisation du Québec: "L'invasion du Canada par les Bastonnais" (Journal de M. Sanguinet). Le mercredi 19, nous pourrions donc prendre connais-

ce du livre préparé par Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien.

Opération Volcan

Un article du SOLEIL, dans lequel on expliquait un service policier s'est transformé en projet d'Initiatives locales. C'est un projet de \$14,000, qui se réalisera entre le 17 novembre et le 1er juin 1976. Deux jeunes gens de Québec proposent de brûler gratuitement les objets de valeur dans les résidences privées de la paroisse Saint-Albert-le-Grand (2,500 foyers). Il s'agira en général de graver le numéro de permis de conduire du chef de famille ou son numéro d'assurance sociale, avec un burin spécial, afin de retrouver le propriétaire de l'objet en cas de vol. Les gens de Saint-Albert qui sont intéressés seront visités entre 8h et 17h.

Le PQ appuie les citoyens de la vallée de la Matapédia

par Damien GAGNON
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Parti québécois a donné, hier, son appui aux citoyens de la vallée de la Matapédia, qui réclament la propriété sans restriction des 137 lots publics de Sainte-Marguerite sous gestion gouvernementale.

C'est le député de Saguenay, M. Lucien Lessard, qui a rendu publique la position du PQ au cours d'un colloque organisé par le PQ du comté de Rimouski et qui s'est déroulé, hier, à Bic.

On sait que c'est demain que le Conseil des ministres doit se prononcer sur la demande de la Société d'exploitation des ressources de la vallée de la Matapédia.

M. Lessard a expliqué que, pour le PQ, les demandes de la Société d'exploitation des ressources de la vallée indiquent la volonté de ces groupes populaires de récupérer la propriété collective de territoires forestiers, propriété qui leur a été littéralement arrachée depuis toujours par des sociétés étrangères, et cela avec la complicité des gouvernements.

C'est la raison pour laquelle le PQ estime que cet accès à la propriété à des groupes forestiers devra toujours conserver un caractère populaire, c'est-à-dire exclure toute possibilité de concentration entre les mains de quelques individus et demeurer la propriété exclusive des travailleurs forestiers.

Elle devra aussi exclure toute possibilité de spéculation et de vente à des fins autres que forestières. Enfin,

toujours selon le PQ, elle devra être soumise à des normes rationnelles d'aménagement afin d'éviter toute exploitation abusive.

M. Lessard, au cours d'une conférence de presse, a toutefois soutenu qu'il faut éviter de diriger des gens dans des productions sans issue, comme ce fut le cas dans les années 30, des individus étant dirigés sur des terres de roches qu'ils ont d'ailleurs abandonnées.

M. Lessard faisait ainsi allusion aux difficultés que connaît présentement la mise en marché du bois. Il y a au Québec présentement 300,000 cordes de bois non vendues.

Il estime qu'une plus grande exploitation de la forêt exige des débouchés. Il a rappelé que le PQ réclame

une régie de mise en marché des produits forestiers.

Il en a profité pour dénoncer l'attitude du ministère des Terres et Forêts qui prétend que la vente prioritaire des bois provenant des boisés sous aménagement relève des syndicats de producteurs de bois, qui ont la responsabilité de la mise en marché des bois en provenance des boisés privés.

Selon le PQ, le gouvernement est largement responsable de la situation qui existe actuellement, en refusant de forcer les compagnies à rem-

plir les contrats déjà négociés et en refusant de réduire les droits de coupe sur les concessions à ces entreprises qui ne respectent pas leurs engagements.

Fermé le samedi MAIS
ouvert les mardi soir, jeudi soir, vendredi soir.
JACQUES LANGLOIS
Opticien d'ordonnances
475, 3e Av., Qué. 523-6690

Ouvert le MARDI SOIR
En plus du jeudi soir et vendredi soir.
JACQUES LANGLOIS
Opticien d'ordonnances
475, 3e Av., Qué. 523-6690

Ouvert 3 soirs
JACQUES LANGLOIS
Opticien d'ordonnances
475, 3e Av. — 523-6690

Réparation de maisons
Finition de sous-sol

RENOVATION
SCOR de Québec Inc.

ESTIMATION GRATUITE

188 av. Lamontagne, Qué. 3 - Tél.: 522-2084

AUCUN COMPTANT REQUIS
JUSQU'À 10 ANS POUR PAYER
CONSEILS D'EXPERTS EN CE DOMAINE
SPECIALISTE EN RENOVATION INTERIEUR ET EXTERIEUR

NETTOYAGE CUIR ET SUEDE
PROCÉDÉ EXCLUSIF "SUEDE LIFE"

10 ANS D'EXPERIENCE TRAVAIL GARANTI

CHEZ LES MAÎTRES - NETTOYEURS SUIVANTS:

- Teinturerie Française**
524-4666
• 1480, de la Canadienne, Québec.
• 1029, rue Cartier, Québec.
• 1003, route de l'Eglise, Ste-Foy.
- Teinturerie Québec**
529-8491
• 155 boul. Wilfrid-Hamel, Québec.
- BUANDERETTES Deltanet**
• 1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
• Plaza Laval, Ste-Foy.
• 8375 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

* Service de livraison à domicile si désiré.

Tous les mardis soirs: de 5 h à la fermeture.

Soirée Familiale

aux magasins Dairy Queen*

GROS Burgers Brazier* à moitié prix

Un événement "scrumpdélicieux"! Un Gros Burger Brazier®, ça commence par un quart de livre de boeuf haché; on ajoute ensuite de la sauce Brazier®, puis on glisse le tout entre deux tranches de petit pain grillé avec graines de sésame.

Ça se termine par un air de satisfaction! Amenez votre famille mardi prochain à l'un des magasins Dairy Queen Brazier® participants.

Si vous achetez un Gros Burger Brazier® à moitié prix, vous nourrissez deux personnes pour le prix d'une seule. De nos jours, c'est quelque chose!

Dairy Queen
brazier*

3 est, St-Joseph, Québec
9480, Henri-Bourassa
2390, Ire Avenue, Limoilou
1574, chemin St-Louis, Sillery
(Centre d'achats Sillery)

*Marque de commerce déposée. Bureau Canadien des marques de Commerce, Dairy Queen Corporation

Disparition de plusieurs clubs privés en 1976 et démocratisation de la pêche du saumon

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) vient de prendre des décisions d'importance capitale concernant l'accessibilité aux "territoires de l'Etat" pour tous les Québécois intéressés à la vie en plein air et, plus particulièrement, pour les amateurs de pêche du saumon.

En effet, le ministre Claude Simard a dévoilé, en fin de semaine, devant les membres de la Fédération québécoise de la faune réunis en congrès à Montréal que:



André-A. Bellemare
plein air

1 — quatre rivières à saumons "clubbées" de la Gaspésie et de la Côte-Nord deviendront "publiques" dès l'expiration des baux, soit en mars prochain;

2 — plusieurs "clubs privés" de chasse et pêche (dans l'Outaouais, au nord de Montréal, dans la région de Québec, au Sauguenay—Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent) disparaîtront pour faire place à des "sociétés d'aménagement et de conservation", dès le printemps prochain;

3 — à compter de maintenant, il n'est plus question de "tirage au sort par ordinateur" dans le cas de la pêche du saumon; il s'agira de

réserver par téléphone, au début de janvier 1976, tout comme dans le cas de la location des chalets pour la "pêche avec séjour" dans les autres parcs et réserves de la province;

4 — un nouveau permis de pêche sera créé dès le printemps prochain, à l'intention des habitants du Québec intéressés à la pêche du saumon de l'Atlantique.

Le "déclubbage"

Les décisions annoncées par le ministre Claude Simard, en fin de semaine, font entrer le MTCP de plain-pied dans une toute nouvelle ère concernant la gestion des territoires publics de la province. On remet de nouveau en marche la machine de "démocratisation" de la vie en plein air au Québec, en lançant une nouvelle phase de "l'Opération Accessibilité".

Il sera donc fréquemment question, au cours des prochains mois et des prochaines années, de ce "déclubbage" des "territoires de l'Etat": l'intention des autorités gouvernementales est de permettre au plus grand nombre possible de Québécois de jouir de toutes les richesses fauniques de leur pays (richesses bien souvent "louées" à des étrangers depuis des générations...), mais à la condition que les Québécois prennent la responsabilité d'administrer eux-mêmes l'exploitation et le renouvellement de ces richesses fauniques.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet. Pour aujourd'hui, tenons-nous-en aux faits précis dévoilés par Claude Simard devant la FQDLF.

Les rivières à saumons York, Saint-Jean et Dartmouth (en Gaspésie), ainsi que la rivière Trinité (sur la Côte-Nord) deviendront "publiques", dès la prochaine saison de pêche.

La rivière Saint-Jean, où le "haut" et le "bas" de la rivière sont déjà administrés par le MTCP, deviendra totalement publique après la disparition du "club privé" situé dans le "milieu".

Dans le cas des rivières York, Dartmouth et Trinité, les nouveaux locataires seront des "sociétés d'aménagement et de conservation" constituées de citoyens de la région (la Chambre de commerce, les propriétaires d'hôtels et des restaurants ou l'association des chasseurs et pêcheurs...) qui devront respecter des normes et barèmes établis par le MTCP (par exemple: accueillir telle quantité de "clients", par jour et durant toute la saison, à tel prix, avec tels services, etc.)

En réservant la gérance de ces rivières aux populations locales et en leur confiant la responsabilité de les ouvrir au grand public, le ministre Simard s'est dit confiant que ces populations locales vont prouver à la province qu'ils savent administrer leurs propres affaires d'une façon saine, en conciliant les intérêts individuels et collectifs.

La rivière York, dans la baie de Gaspé, a toujours été louée à un "club privé" composé en presque totalité d'Américains bien nantis. La rivière Dartmouth, située tout près, n'avait

qu'un seul locataire, soit la veuve du sénateur Donat Raymond, autrefois actionnaire du Club de hockey Les Canadiens de Montréal; c'est son gendre, l'ancien joueur de hockey Kenneth Reardon, qui voit aux affaires du "club privé". Reardon est aussi le directeur exécutif de l'Atlantic Salmon Association, un groupement réunissant des pêcheurs de saumons dans toute l'Amérique du Nord. Quant à la rivière Trinité, située près du village de Baie-Trinité, sur la Côte-Nord, elle était louée à la société forestière Domtar.

Les populations locales vivant à proximité de ces rivières ont fréquemment réclamé le "déclubbage", expliquant que la pêche saumon devrait être "publique" pour promouvoir l'industrie touristique et la survie de l'économie régionale.

C'est un début

Bien que les décisions annoncées par Claude Simard, en fin de semaine, soient encore loin de l'accessibilité totale et sans condition de tout le territoire québécois pour tous les citoyens, il faut admettre que c'est un excellent début.

Des gestes gouvernementaux de ce genre étaient attendus depuis des années et ils viennent satisfaire grand nombre de requérants, protestataires et contestataires. Au cours de la semaine, dans mes chroniques, je tenterai d'analyser pour vous l'importance et les conséquences de ces décisions.

Richard Grenier triomphe des Nordiques du Maine à lui seul

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — C'est un but de Richard Grenier, son quatrième du match, à 18:27 de la dernière période, qui a procuré un gain de 4-3 aux Jaros de la Beauce, sur les Nordiques du Maine, hier soir, au Palais des sports de Saint-Georges, devant 2040 spectateurs, dont le joueur de défense Allen Globenski, de l'organisation des Nordiques de Québec.

Ce match de la Ligue nord-américaine de hockey aurait pu être nul, mais l'officiel Kusy, de l'AMH, a refusé aux Nordiques du Maine un but fort contesté à la fin du match.

L'entraîneur des Nordiques du Maine a fortement contesté la décision de l'officiel Kusy sous le prétexte que le temps réglementaire n'était pas expiré lorsque le disque a pénétré dans la

cage du gardien de but Gilles Tremblay, des Jaros de la Beauce.

De nouveau, le match d'hier soir a été dénué de rudesse, car l'officiel Kusy n'a décerné qu'un total de 34 minutes de pénalités, dont des majeures à Mike Busniuk, des Jaros, et à Ron Fogal, des Nordiques du Maine, pour s'être battus.

Quant à l'entraîneur Marc Picard, des Jaros de la Beauce, il a de nouveau assisté au match de la tribune de la presse, mais il se pourrait qu'il soit de retour à la barre de son équipe à compter de mercredi soir de cette semaine, alors que les Jaros de la Beauce se rendront à Mohawk Valley.

Cela mettrait fin à la rumeur voulant que le propriétaire des Jaros de la Beauce ne fasse plus confiance à Marc Picard et que ce soit Veilleux qui remplace Picard à l'arrière du banc des Jaros.

Toutefois, comme l'a souligné André Veilleux, "il faudra que le commissaire John Timmins accepte de réduire le montant de garantie de \$5,000 exigé à Marc Picard, comme quoi il gardera dans l'avenir l'autorité sur les joueurs des Jaros de la Beauce".

Se sont également uignés pour les Jaros de la Beauce, Wayne Byers, avec trois assistances, et le nouveau venu Luc Simard, obtenu de l'organisation du Cape Cod, avec deux aides, dont une sur le but gagnant.

Du côté des Nordiques du Maine, les marqueurs furent le joueur-entraîneur Bob Leduc, Al McKenzie et Jim Benzolok.

Au total, le gardien de but Peter Donnelly, des Nordiques du Maine, a dû faire face à 53 tirs, comparativement à 41 tirs pour Gilles Tremblay, dans le but des

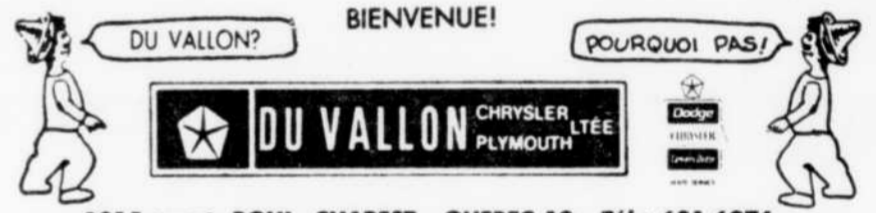
Jaros de la Beauce.

Le prochain match local sera disputé au Palais des sports de Saint-Georges, ven-

dredi soir prochain alors que Érié en sera à son premier voyage dans la Beauce.

"HIVER"

Votre voiture est-elle en condition pour faire face à l'hiver qui approche à grands pas?



2015 ouest, BOUL. CHAREST - QUEBEC 12 - Tél.: 681-6076
IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH FURY - SATELLITE - SCAMP - DUSTER - VALIANT - CRICKET

Pour vos projets de rénovations...

A NOTRE DEPARTEMENT DE TAPIS ET PRELART

TUILE ENCOLLEE 30¢
1/2" x 12" x 12"
Rég. 35¢ SPECIAL

TAPIS SHAG \$6.50
12' avec endos en foam
Rég. \$9.50 SPECIAL

PRELART SUPERFLOR 12' \$4.50
Rég. \$5.50 SPECIAL

TAPIS 12' pour salle de jeux et cuisine, avec endos en foam. \$4.95
Rég. \$5.95 SPECIAL

PRELART CUSHIONFLOR 12' \$3.25
Rég. \$3.95 SPECIAL

Prix spéciaux sur marchandise en magasin

Pour une installation rapide et économique
CHOISISSEZ LE PANNEAU POUR PLAFOND
4' x 4'

Spécial \$3.49 la feuille



Pour vos projets de rénovation intérieure
Venez voir notre liquidation de
PANNEAUX PREFINIS
Prix de
\$3.95 à \$6.95
la feuille.

PANNEAUX DECORATIFS
K-Lux
2' x 4' 2' x 6'
\$3.95 \$7.95

Différents motifs et choix de couleurs.

PANNEAUX DECORATIFS
Masonite
1/2" x 2' x 6'
Spécial
\$8.95
la feuille

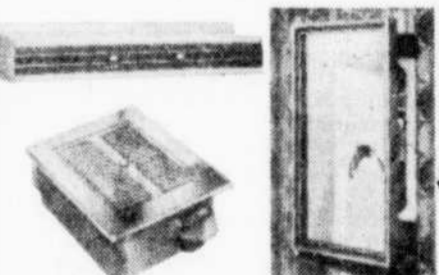
COMPTOIRS PRE-FABRIQUES

Arborite ou Formica

\$3.95
le pied linéaire
(sur marchandise en entrepôt)

FEUILLES D'ARBORITE OU FORMICA
1/16" x 4' x 8'

1er LOT **14.95**
2e LOT **12.95**



La marque réputée "NUTONE"
Pharmacies, miroirs décoratifs, ventilateurs pour cuisine ou salle de bains

ESCOMPTE DE
33 1/3%
sur marchandise en magasin (ligne Nutone)

Dernière chance de vous offrir la grande Fiat 131 à son prix de lancement!

Évitez ainsi l'augmentation de \$775.00 applicable sur les modèles 1976.

Venez vite me voir pour une grande Fiat 131 modèle 1975 à prix de lancement. C'est un des meilleurs achats que vous puissiez faire en ce moment.

Moteur 4 cylindres à double arbre à cames en tête. 5 vitesses synchronisées (oui, 5!), direction à pignon et crémaillère, volant ajustable, 5 grandes places... c'est toute une voiture familiale! La Presse de Montréal en a dit: "Sans doute la voiture de série la mieux protégée contre la corrosion à l'heure actuelle". J'ai aussi quelques autres modèles 75 FIAT... aux prix de 1975. Mais dépêchez-vous. Le choix est limité!



FIAT

Bénéficiez du meilleur choix, communiquez avec

LE GEANT FIAT A QUEBEC

49, BOUL. ST-JOSEPH
CHARLESBOURG OUEST
623-5471



LOCATION A COURT ET LONG TERME SI DESIRE.

Heures d'ouverture
Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h.30 a.m. à 5h. p.m.
Jeudi de 8h.30 a.m. à 9h. p.m.
Samedi de 9h. a.m. à 12h. a.m.

CANAC-MARQUIS

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

25, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUEBEC, TEL.: 687-3620

MAINTENANT OUVERT LE SAMEDI MATIN DE 9h. A.M. A 12h. A.M.